



CAPA Jardinier paysagiste



Le métier

Former de futurs professionnels capables de réaliser des aménagements paysagers et l'entretien d'espaces verts sous la responsabilité d'un chef d'équipe (diplôme de niveau 3).

Objectifs

- Savoir mettre en place des ouvrages et des végétaux.
- Entretien des espaces paysagers et/ou naturels.
- Effectuer la maintenance des matériels.
- Savoir communiquer en situation professionnelle.



Votre profil

Vous êtes intéressé par :

- Les métiers de la nature et du végétal.
- Le travail en équipe.
- Le travail en extérieur.
- Vous êtes minutieux, manuel et endurant.

Pré-requis

- Avoir entre 15 (sortant de 3ème) et 30 ans.
- Sortir de 3ème, 2nde, 1re ou après un diplôme de niveau 3.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.



Modalités d'inscription

Sur dossier et après entretien de motivation.

Débouchés

Ouvrier/ère ou technicien/ne paysagiste au sein d'une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat intercommunal.

Formation par la voie de l'apprentissage

La formation se déroule en alternance à raison d'une semaine en centre et deux semaines en entreprise.

Durée de la formation

2 années d'étude.

CAPA en apprentissage

Obtention de l'examen

Contrôle en cours de formation (CCF) sur les deux années de formation. Une épreuve terminale orale sur les pratiques professionnelles.

Poursuite d'études

- BAC PRO Aménagement Paysagers.
- BP Aménagements paysagers.

Au programme

- Mettre en œuvre les différents techniques ou opérations nécessaires à la réalisation d'un espace vert, d'un jardin.
- Assurer les différentes opérations nécessaires à l'entretien d'un espace vert ou d'un jardin.
- Assurer la maintenance du matériel et des infrastructures en respectant les règles d'hygiène et de sécurité. - Effectuer les tâches confiées dans les conditions de sécurité optimales Rendre compte de ses activités.

Contenu de la formation

- 28 semaines au CFA, 76 semaines en entreprise.
- Horaires des enseignements : environ 980 heures sur 2 ans.

ENSEIGNEMENT GENERAL

MG2/MG3 : Français
MG1 : Mathématiques
MG3 : Langue vivante
MG1 : Histoire-géographie
MG1/MG2 : Education socio-Culturelle
MG1 : Technologies de l'information du multimédia
MG2 : Biologie
MG1/MG3 : Sciences économique, Sociales et de gestion
MG2/MG3 : EPS

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

MP1 : Sciences économiques, Sociales et de Gestion
MP2 : Maintenance des matériels
MP3 : Mise en place d'aménagements paysagers
MP4 : Travaux d'entretien paysagers
MIP : Module d'Initiative Professionnelle

Le financement et la rémunération

La formation est entièrement financée par les OPCO.

| Rémunération apprenti | - de 18 ans | 18-20 ans | 21-25 ans |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|
| 1ère année | 27% du SMIC | 43% du SMIC | 53% du SMIC |
| 2ème année | 39% du SMIC | 51% du SMIC | 61% du SMIC |
| 3ème année | 55% du SMIC | 67% du SMIC | 78% du SMIC |

Les + de l'établissement

- Internat sur place
- Plateaux techniques pour les travaux pratiques
- Association ALESA
- Exploitation agricole

Lycée La Bretonnière
67 rue du séquoia
77120 Chailly en Brie
www.la-bretonniere.fr
0464758750

